

REPUBLIQUE DU BENIN

- : - : - : - : - : - : -
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
- : - : - : - : - : - : -

DECRET N° 2007-328 DU 11 JUILLET 2007

Chargeant Madame Sakinatou Abdou ALFA OROU SIDI, Ministre Délégué Chargé de la Micro-Finance, de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes, de l'intérim de Monsieur Albert S. HOUNGBO, Ministre Délégué Chargé du Budget

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU : La Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU : La proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'Elections Présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU : Le Décret N° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement et les décrets n° 2006-622 du 29 novembre 2006 et n° 2007-002 du 08 janvier 2007 qui l'ont modifié;

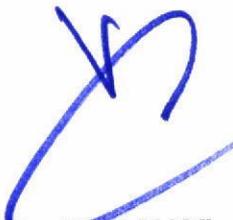
DECRETE

ARTICLE 1 : Pendant l'absence de Monsieur Albert S. HOUNGBO, Ministre Délégué Chargé du Budget auprès du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances, son intérim sera assuré par Madame Sakinatou A. ALFA OROU SIDI, Ministre Délégué Chargé de la Micro Finance, de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes, pour compter du 31 mai 2007 jusqu'à son retour.

ARTICLE 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin .

Fait à Cotonou, le 11 juillet 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



Dr. Boni YAYI

Ampliations : PR : 6 – AN : 4 – CS : 2 – CC : 2 – CES : 2 – HAAC : 2 – Autres
Ministères : 22 – SGG : 4 – JORB : 1.